



Fédération Royale des Corps de Sapeurs-Pompiers de Belgique

Aile francophone-germanophone - a.s.b.l.

EGHEZEE – 30 septembre 2011 – REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Accueil par le Président :

Le Président GILBERT accueille les participants et ouvre la séance à 10h00.

Appel des Administrateurs :

| <u>Appel des Administrateurs :</u> | | | |
|---|----------------|-----------------------|----------------------|
| <u>Nombre de votants : 13/15</u> | | <u>Présent</u> | <u>Excusé</u> |
| Marc GILBERT, Président | Namur | X | |
| Daniel REQUETTE, Trésorier Administrateur | Namur | X | |
| Francis BODART, Administrateur | Namur | X arrivé à 14h. | |
| Yves DE MEYER, Administrateur | Hainaut | X | |
| Philippe STAQUET, Administrateur | Hainaut | X | |
| Olivier LOWAGIE, Vice-Président | Hainaut | X | |
| Quentin GREGOIRE, Vice-Président | Liège | X | |
| Alain CLOSE, Administrateur | Liège | X | |
| Franz-Joseph MARGREVE, Administrateur | Liège | X | |
| Serge DEVALET, Administrateur | Luxembourg | X | |
| Thierry HUET, 1 ^{er} Vice-Président | Luxembourg | X | |
| Joël EVEN, Administrateur | Luxembourg | | Excusé |
| Philippe VOS DE WAEL, Administrateur | Brabant Wallon | X | |
| Philippe FILLEUL, Vice-Président | Brabant Wallon | | X |
| Alain GIBSON, Administrateur | Brabant Wallon | X | |
| Michel MEAN, Rédacteur en chef de la revue | | | Excusé |
| Dany JANSSENS, webmaster | | | Excusé |
| Céline STAQUET, Secrétaire | | X | |
| <u>Invités présents :</u> le Sp.Tino Saita | | | |



Fédération Royale des Corps de Sapeurs-Pompiers de Belgique

Aile francophone-germanophone - a.s.b.l.

1. Réaction suite à la réunion avec les syndicats et l'avis juridique – point sur la réforme

Le Cdt. Thierry HUET signale qu'il a appris, via la presse, que la Fédération envisageait de porter plainte contre l'Etat Belge. Il demande au Président si cette information est exacte. Le Président répond que la presse a été plus rapide que les décisions prises par la Fédération. Il précise qu'il a rencontré différents responsables politiques qui lui ont fortement suggéré de faire entendre rapidement la voix de la Fédération au plus haut niveau.

C'est dans ce cadre que l'idée d'une action en justice contre l'Etat a été évoquée, comme cela avait été le cas en France lors de la départementalisation des services de secours.

Le Président informe qu'il est en contact régulier avec le Cabinet de la Ministre de l'Intérieur pour débattre des positions de la Fédération, que ce soit en cas d'accord ou de désaccord.

Le Président rappelle qu'il est important de faire valoir nos revendications auprès des négociateurs. D'une manière générale, dans cette période importante pour l'avenir des services d'incendie, il regrette que tous les membres ne soient pas présents autour de la table pour débattre de tous ces sujets importants. Le Président regrette encore une fois les critiques émises et rappelle qu'il transmet toujours tous les documents reçus pour avis des membres et que très peu de personnes répondent avec des avis motivés.

Il interroge les membres du CA pour savoir s'ils souhaitent ou non poursuivre ce difficile combat engagé dans le cadre de la réforme de la sécurité civile.

Les membres souhaitent continuer dans ce sens. Le Cpt. Olivier LOWAGIE signale que les membres du Conseil d'Administration doivent impérativement rester soudés et que la manière de procéder n'est pas ce qu'il y a de plus important, ce sont les résultats à obtenir et les avancées qui doivent rester notre priorité.

Le Président a envoyé à tous les membres du Conseil d'administration un avis juridique émanant du Cabinet de Maître MISSON ; il souhaite obtenir les avis de chacun afin de savoir dans quel sens la Fédération doit avancer. Le Cdt. Philippe STAQUET signale que si on ne se fait pas entendre, nous n'obtiendrons rien car le politique choisira parmi les groupes qui auront entrepris des actions. Le Cdt. Philippe VOS DE WAEL signale que c'est la raison pour laquelle la Fédération doit demander un avis juridique afin d'obtenir un avis neutre et pertinent et spécialisé. Les membres sont d'accord de demander un avis au Cabinet MISSON, sans engagement. Le Président va prendre rendez-vous avec ce Cabinet afin de discuter de ce qu'il serait envisageable. Il demande que chaque Président Provincial l'y accompagne.



Fédération Royale des Corps de Sapeurs-Pompiers de Belgique

Aile francophone-germanophone - a.s.b.l.

2. Mobistar

Etant donné les difficultés rencontrées avec la firme Citendo et afin d'obtenir de meilleures conditions pour ses membres, la Fédération a renégocié avec la société Mobistar à l'origine du contrat. Vu les conditions obtenues, plus intéressantes que les conditions du premier contrat, la Fédération a signé en a signé un nouveau avec cette société et a négocié le transfert des contrats de Citendo vers Mobistar. Les conditions du nouveau contrat sont :

- carte sim gratuite (2 cartes par personne) ;
- un fleet de 5 heures de communications et sms ;
- les communications hors fleet (vers un fixe, proximus ou base) sont de 0,074 euros HTVA/mn ;
- en dehors du fleet, sms 0,11 euros HTVA ;
- abonnement Blackberry : 14, 88 € ;
- abonnement Iphone : 25 € ;
- options cooldeal : 8 cartes par personne avec 40 heures de fleet gratuit ou 7 cartes sim avec un accès à l'adsl avec téléphonie fixe et la télévision Mobistar (prix sur le site Mobistar).

3. Compte rendu du voyage aux Etats-Unis

Dans le cadre des 10 ans de la catastrophe du World Trade Center, et à la demande du Président, le Cdt. Thierry HUET s'est rendu aux Etats-Unis. Le CA a décidé que les frais du voyage en ce, compris les coûts liés au repas officiel, seront pris en charge par la Fédération.

Le Trésorier a reçu le décompte des frais avec les pièces justificatives, soit un montant de 725 dollars. Le CA approuve la prise en charge des frais par la Fédération.

Le Cdt. Thierry HUET signale qu'il fera un article avec des photos sur ce voyage pour la prochaine revue du Sapeur-Pompier Belge.

Le Président cède la parole au sapeur-pompier Tino SAITA qui s'est également rendu aux Etats-Unis et qui est à l'origine de l'organisation de ce voyage. Monsieur Tino SAITA remercie le Président et le Conseil d'Administration pour l'avoir mandaté afin de remettre la médaille de la Fédération à la brigade des pompiers de New York. Le Président a constaté, via la presse, que la Belgique était très appréciée et que cela ne peut qu'être positif.



Fédération Royale des Corps de Sapeurs-Pompiers de Belgique

Aile francophone-germanophone - a.s.b.l.

4. CTIF (voyage à Zurich)

Dans le cadre d'un symposium d'une durée de 2 jours, organisé par le CTIF/SFC à Zurich, en Suisse, avec pour thème « **Organisme de sauvetage : PROFESSION OU HOBBY ?** », le Président a sollicité les membres du CA afin de recevoir les candidatures des personnes qui désireraient participer au colloque. Il a reçu 4 candidatures à savoir : le Cpt. Oliver LOWAGIE, le Cpt. Quentin GREGOIRE, le S/Lt. Alain CLOSE et l'Adjudant Franz-Joseph MARGREVE. Le CA marque son accord quant aux 4 candidatures reçues.

5. Conseil Supérieur de l'AMU

Le Cpt. Daniel REQUETTE et le S/Lt. Alain CLOSE se sont rendus à la réunion. Le Cpt. Daniel REQUETTE fait un bref compte rendu. Concernant la formation des ambulanciers, il semble que le nombre d'heures pour la formation de base approcherait les 300 à 400 heures. Durant la réunion, le chiffre de 200 heures a également été cité. Plus de précisions devront être obtenues lors de la réunion programmée le 8 décembre 2011.

Le Cpt. Francis BODART informe que l'on demande un représentant de la Fédération (de préférence un infirmier pour le groupe de travail ambulanciers). Il soumet la candidature du Lieutenant Pascal BAIJOT, officier au sein du service d'incendie de Rochefort, de Beaurain et officier-chef de service à Gedinne. Les membres du Conseil d'Administration marquent leur accord à l'unanimité.

6. Courrier reçu de Monsieur Jean Pol RENIER concernant la prévention dans les constructions en bois.

Le Président demande aux membres du Conseil d'Administration d'émettre un avis le plus rapidement possible sur le contenu du document.

7. Courrier du SPF Intérieur concernant les victimes et médias

Le Président informe qu'il souhaiterait obtenir les avis du Conseil d'Administration en ce qui concerne le document envoyé par le SPF Intérieur.

8. Divers :

La nuit du feu à Chevetogne (5^{ème} édition) : Le Cpt. Francis BODART demande au CA si la Fédération poursuit sa participation aux festivités. Une décision rapide permettra une préparation plus facile pour l'année prochaine. Le CA est d'accord à l'unanimité.

Fin de séance.



Fédération Royale des Corps de Sapeurs-Pompiers de Belgique

Aile francophone-germanophone - a.s.b.l.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du CA aura lieu le vendredi 28 octobre 2011 à Eghezée.

Le Président,

Cpt-Cdt Lic. M. GILBERT

La Secrétaire,

Céline STAQUET